

MATÉRIAUX POUR UNE ANALYSE PROSPECTIVE DE LA CYBERCRIMINALITÉ DANS LE PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

Emilia M. AZALOU TINGBE³⁵, Jacques DOSSOUHOUAN,
Thimotée C. TOGBE, Albert TINGBE-AZALOU

Université d'Abomey Calavi (Bénin)
emiliazat@yahoo.fr

Résumé

La cybercriminalité est un phénomène nouveau devenu de nos jours un défi majeur pour le développement. Apparue au Bénin au début des années 2000, la cybercriminalité évolue considérablement au profit du progrès technologique, notamment l'essor des réseaux sociaux de l'internet, le e-commerce, e-business, les sites de rencontre et d'éducation scolaire et universitaire. Au Bénin, la couche juvénile est la plus exposée à cette pratique déviante, contraire aux normes sociétales et aux valeurs endogènes ancestrales. Cette recherche s'interroge sur les fondements de l'ampleur de la cybercriminalité et pose les bases de son anticipation dans le développement du Bénin.

L'approche méthodologique adoptée est la démarche prospective des "Futurs africains" associée à l'analyse des paliers en profondeur (de développement) de Georges Gurvitch. Les Matrices de Diagnostic Stratégique (MDS), d'Influence des acteurs ont servi de base à l'analyse du système de la cybercriminalité dans les domaines Economique, Social, Politique, Environnemental, Culturel et Technologique (ESPECT).

La cybercriminalité apparaît à la fin de cette recherche comme une réponse aux déséquilibres induits par le système éducatif dans son ensemble, la pauvreté au niveau ménage, l'absence de modèles parmi les dirigeants actuels... L'approche prospective laisse entrevoir des scénarios catastrophiques et un scénario désiré pour le Bénin du futur lointain.

Mots clés : cybercriminalité, prospective, jeune, développement, Bénin

³⁵ Auteur correspondant, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH), Centre Universitaire d'Adjarra (CUA), Université d'Abomey-Calavi, Bénin, email : emiliazat@yahoo.fr

Abstract

Nowadays, the phenomenon of cybercriminality has become an achievement to be achieved for the development. Started in Benin from the beginning of 2000 years, the cybercriminality is growing gradually on the basis of technological progress especially the development of social networks, e-commerce, e-business, education and meeting places. In Benin, it's the youth which is exposed to that bad habit that is opposed to our fathers and the societies values. This study is based on the roots of the cybercriminality and puts the bases of its anticipation on Benin development.

The methodological approach adopted is the prospective stage of the "Futurs Africains" associated to the deeper analysis of the parts of Georges Gurvitch. The Matrices of Strategic Diagnostic, the impact of the actors have served as base to the analysis of cybercriminality system in Economic, Social, Political, Environment, Cultural and Technological domains (ESPECT).

The cybercriminality appears at the end of this study as a solution to the consequences caused by the educative system, the poverty in the family, the absence of among the actual managers. The prospective approach leaves to oversee the catastrophic scenarios and the another one wanted for Benin in the future.

Keywords: cybercriminality, prospective, young, development, Benin

Introduction

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». Cette affirmation de Sénèque (Godet, 2001 : 5) attire l'attention humaine notamment des dirigeants, toutes catégories confondues, sur le défaut d'anticipation comme frein au développement humain durable. C'est ainsi que, des plans de développement à moyen terme et les programmes d'ajustement structurel adoptés par les pays africains au lendemain des indépendances, et, à la suite des travaux de la conférence de Maastricht de juillet 1990³⁶, il ressort la faible capacité d'anticipation des décideurs comme cause fondamentale du sous-développement.

De ce fait, s'est imposée l'adoption de l'approche prospective du développement. Il est donc question de réaliser, dans les pays africains, des

³⁶ Consacrée au mal développement de l'Afrique, Cf. Bénin 2025, Alafia

études prospectives qui visent l'exploration des futurs alternatifs, à une échelle de 20, 25 ans, un précieux outil d'aide à la décision des dirigeants. C'est à cet exercice prospectif que se consacre cette recherche relative à l'analyse prospective de la cybercriminalité au Bénin. Elle s'articule en cinq (05) points : après avoir présenté la démarche méthodologique, il sera abordé la cybercriminalité à l'épreuve de la problématique de développement, le diagnostic stratégique et jeu des acteurs de la cybercriminalité, les évolutions possibles de la cybercriminalité au Bénin, les scénarios globaux de la cybercriminalité à l'échelle du développement du Bénin.

I – Cybercriminalité : définition et profil des acteurs

La cybercriminalité revêt, dans sa définition, un caractère polysémique. Mais certains auteurs ont tenté d'en apporter une définition.

Pour Mohammed CHAWKI (2006 : 6), *« la cybercriminalité peut être définie comme : toute action illicite associée à l'interconnexion des systèmes informatiques et des réseaux de télécommunication, où l'absence de cette interconnexion empêche la perpétration de cette action illicite »*. Il en ressort que la cybercriminalité est intrinsèquement liée à l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Cette explication est partagée par le onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, tenu à Bangkok, les 18 au 25 avril 2005. Au cours de ces assises, les participants ont stipulé qu'elle soit nommée criminalité informatique, cybercrime, délinquance informatique, criminalité des hautes technologies, ou autres, la cybercriminalité a pour particularité d'introduire une certaine ubiquité dans la criminalité et menace tout à la fois les individus, les entreprises et les États. Dans ce cadre, la cybercriminalité est associée à *« tout comportement interdit par la législation et/ou par la jurisprudence qui: a) est dirigé contre les technologies de calcul électronique et de communication elles-mêmes; b) fait intervenir l'utilisation de technologies numériques pour la commission de l'infraction; et c) suppose l'utilisation incidente d'ordinateurs pour la commission d'autres infractions »*.

Au Bénin, les cybercriminels sont ceux que l'on appelle communément les "gay-men". Il s'agit de spécialistes en arnaque cybernétique, qui utilisent les systèmes du e-commerce, du e-rencontre en

vue de mariage pour s'enrichir frauduleusement. Ils n'excellent pas dans la pornographie, la pédopornographie, ou encore « *des actes à connotation identitaire consistant entre autres à s'en prendre aux symboles d'un Etat en vue de marquer une revendication d'ordre politique, social, religieux ou autres* » (Dossouhouan, 2013), comme c'est le cas dans les pays occidentaux. Le phénomène de la cybercriminalité au Bénin laisse découvrir un profil typique des acteurs impliqués.

Le développement de la cybercriminalité au Bénin, a été propulsé par la répression de ce phénomène au Nigeria (Cissé, 2012). Pour Dossouhouan (2013 : 78), « *les cybercriminels nigériens ont jeté leur dévolu sur le Bénin, suite à un début de répression du phénomène au Nigéria, mais aussi à la mise sur une liste noire de ce pays par le FBI (la police fédérale américaine). En effet, cette décision des Etats-Unis aurait certainement augmenté aux yeux des victimes potentielles du phénomène, le risque/pays quant à la possibilité d'entreprendre des affaires avec le Nigéria. Cette situation induirait conséquemment la raréfaction des succès des hackers dans ce pays. D'où l'émigration vers le Bénin, nouvel "eldorado"* ».

Mais en dehors des immigrés nigériens, les "gay-men", au Bénin, présentent un profil typique mais varié ; typique en ce sens qu'il s'agit de la jeune couche de la population regroupée au sein des écoliers, des élèves, des étudiants, des jeunes déscolarisés, des diplômés sans emploi, des artisans, des salariés ou fonctionnaires.

II - Eléments de méthodologie

La démarche prospective s'inspire des techniques spécifiques aux sciences de l'homme et de la société, notamment la rétrospective (diachronie et synchronie), l'analyse structurelle, les approches transversale et holistique, la méthode multipol. Pour les spécialistes, la démarche prospective est considérée avant tout comme relevant d'une attitude d'esprit.

La présente recherche a nécessité une revue documentaire, notamment webographique et dans les centres de documentation de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Les informations recueillies ont permis d'affiner la problématique à l'étude, dont la nature est essentiellement qualitative. La technique de la boule de neige a permis de sélectionner l'échantillon qui a été déterminé après saturation. Cet

échantillon s'élève à 30 acteurs de la cybercriminalité choisis dans les villes de Cotonou, Porto-Novo (Sud-Bénin), Parakou (Nord-Bénin). La raison sous-tendant le choix de ces sites est qu'ils constituent les trois communes les plus peuplées du Bénin en matière de poids démographique. L'enquête s'est déroulée dans la période du 15 avril au 12 mai 2014. Les données brutes sont dépouillées sur la base des connaissances relatives aux logiciels de prospective de Michel Godet (www.lapropective.fr), notamment, MICMAC pour l'analyse des variables, des interactions entre variables, des influences et dépendances entre variables, MACTOR pour l'analyse des influences entre acteurs, et MORPHOL pour l'analyse des futurs possibles. Les résultats sont présentés entre autres, en matrices comme la Matrice du Diagnostic Stratégique (MDS), la Matrice d'influence acteur/acteur, la matrice d'influence acteur/sous-système, et analysés suivant les paliers en profondeur de la réalité sociale (Georges Gurvitch) à savoir les domaines Economique, Social, Politique, Environnemental, Culturel, Technologique (Système ESPECT).

II – La cybercriminalité à l'épreuve de la problématique du développement

Cette première articulation intitulée « La cybercriminalité à l'épreuve de la problématique » a pour objet de cerner les aspirations des acteurs de la cybercriminalité dans leur ensemble, les problèmes à résoudre pour leur réalisation, ainsi que les questions et les thèmes auxquels elles renvoient, suivant le système ESPECT.

Sur le plan économique, les cybercriminels aspirent à une réduction de la pauvreté à l'échelle réduite, notamment au niveau du ménage. Cette réduction de la pauvreté aura une incidence sur l'amélioration de leurs conditions de vie. La promotion des initiatives privées des jeunes doit être sous-tendue par un financement accru, un suivi et un encadrement dans la mise en œuvre de ces projets d'entrepreneuriat. Par ailleurs, vu la contribution importante des femmes au plan économique, les acteurs mettent l'accent sur l'autonomisation financière des femmes (mères de foyer) et la perpétuité du microcrédit qui leur est destiné.

Sur le plan social, les aspirations collectées indiquent que les cybercriminels aspirent à une scolarisation aisée et moins coûteuse, avec

plus de subventions de la part de l'Etat dans le secteur éducatif, l'amélioration des conditions logistiques d'études dans les universités nationales et des conditions d'accès à la bourse dans les facultés et écoles desdites universités.

Au palier politique, les informateurs aspirent à un développement des mécanismes de lutte contre la corruption, une baisse de la corruption, une bonne gouvernance au sommet de l'Etat, une vulgarisation des résultats des commissions d'enquête diligentées à la suite de détournement de deniers publics et malversations, une promotion de l'Etat de droit manifestée par le châtiement des coupables de malversations et le respect strict des lois de la République, respect des promesses électorales.

Au plan environnemental, les aspirations sont relatives à une bonne gestion des ressources naturelles, à un environnement des affaires sain, et à la sécurité dans le foncier.

Les aspirations du palier culturel font référence à la culture de développement, la culture d'entrepreneuriat, la conscience de l'autopromotion des jeunes, l'appropriation des valeurs endogènes pour éviter l'appât du gain facile, le renforcement des liens familiaux pour favoriser la conservation des honneurs familiaux ancestraux.

Au plan technologique, le renforcement des capacités d'intervention des structures nationales de surveillance et de répression, et la maîtrise de l'accessibilité des TIC sont les aspirations majeures des informateurs.

De façon schématique, le tableau I ci-après indique les aspirations sectorielles des cybercriminels :

Tableau I : Aspiration des cybercriminels

Paliers	Aspirations						
Economie	Réduction de la pauvreté au niveau ménage	Amélioration des conditions de vie	Possibilité de financement des initiatives privées des jeunes	Suivi et encadrement (formations, recyclages) des jeunes dans la mise en œuvre des initiatives entrepreneuriales	Autonomisation financière des femmes (mères de foyer)	Perpétuité de l'octroi du microcrédit aux femmes	
Social	Scolarisation aisée et moins coûteuse	Plus de subventions de l'Etat dans le secteur éducatif	Amélioration des conditions logistiques d'études et conditions d'accès à la bourse dans les universités nationales	Disponibilité d'emplois après les études Adéquation entre la formation et l'emploi	Développement de l'empowerment des femmes Vie familiale harmonieuse avec des conditions de vie meilleures	Réduction des grèves perçues dans le secteur de l'éducation	Secteur financier dynamique et innovateur Promotion du leadership
Politique	Développement des mécanismes de lutte contre la corruption	Réduction de la corruption	Bonne gouvernance au sommet de l'Etat	Vulgarisation des résultats des commissions d'enquête diligentées à la suite de détournement de deniers publics et malversations	Promotion de l'Etat de droit	Châtiment des coupables de malversations	Respect strict des lois de la République Respect des promesses électorales
Environnement	Bonne gestion des ressources naturelles	Environnement des affaires sain	Sécurité dans le foncier				
Culture	Culture de développement	Culture de l'entrepreneuriat	Autopromotion des jeunes	Appropriation des valeurs endogènes	Renforcement des liens familiaux		
Technologie	Renforcement des capacités d'intervention des structures nationales de surveillance et de répression	Maîtrise des TIC					

Source : Données de terrain, avril - mai 2014

Toutes ces aspirations occultent des problèmes spécifiques dans chaque secteur, au niveau de chaque palier, aboutissant à des thématiques bien déterminées.

Ainsi, sur le plan économique, les problèmes sont relatifs à la pauvreté grandissante au niveau ménage, aux conditions de vie déplorables, aux difficultés de financement des initiatives privées des jeunes, au manque de suivi et d'encadrement (formations, recyclages) des jeunes dans la mise en œuvre des initiatives entrepreneuriales, aux conditions de vie et autonomisation peu encourageantes des femmes (mères de foyer). Sur le plan social, il y a le coût élevé de la scolarisation malgré la gratuité de l'école et d'inscription dans les universités nationales, la faible subvention de l'Etat dans le secteur éducatif (nombre d'enseignants très limité), les mauvaises conditions d'études dans les universités nationales (l'insuffisance de salles de cours, de sièges dans les salles de cours), l'inadéquation entre la formation et l'emploi, la faible valorisation de la capacité managériale des femmes, la fragilisation des liens familiaux, les grèves perlées dans le secteur de l'éducation, l'instabilité du secteur financier, l'absence de leadership chez les jeunes.

Du point de vue politique, on note un mécanisme de lutte contre la corruption peu performant, une corruption galopante, une mauvaise gestion des ressources publiques au sommet de l'Etat, la non-vulgarisation des résultats des commissions d'enquête diligentées à la suite de détournement de deniers publics et malversations, le non-respect de l'Etat de droit, la non-tenue des promesses électorales. A l'échelle environnementale, les problèmes portent notamment sur la mauvaise gestion des ressources naturelles, la mauvaise gestion de l'environnement des affaires, l'insécurité dans le foncier. Dans le domaine de la culture figurent trois (03) problèmes majeurs : absence d'une culture de développement et d'entrepreneuriat, non-autopromotion des jeunes, faible considération des valeurs endogènes par la couche juvénile. Au palier technologique, il existe deux (02) difficultés : la faible capacité d'intervention des structures nationales de surveillance et de répression, la non-maîtrise de l'évolution des TIC.

L'ensemble de ces problèmes a permis de dégager quatre (04) thématiques majeures :

- ❖ Fondements socioculturels de la cybercriminalité
- ❖ Enjeux et perspectives de la lutte contre la cybercriminalité
- ❖ Impacts de la pauvreté sur l'amplification de la cybercriminalité

- ❖ Impacts des perceptions sociopolitiques des jeunes sur le développement de la cybercriminalité.

Ces thématiques majeures, formulées en corrélation avec les problèmes et aspirations identifiés, ont permis de réaliser le diagnostic stratégique du système de cybercriminalité et de faire l'analyse du jeu des acteurs.

III - Diagnostic stratégique et jeu des acteurs de la cybercriminalité au Bénin

Le diagnostic stratégique du système de cybercriminalité au Bénin s'est appuyé sur la réalisation de la matrice correspondante, notamment la Matrice de Diagnostic Stratégique (MDS) suivant les neuf (9) variables-clés de la réflexion prospective, croisées aux paliers du système ESPECT (Tableau II).

Tableau II : Matrice de Diagnostic Stratégique situationnel

Domaines	Variables-clés									
	Fais porteurs	Acteurs	Incertitudes critiques	Tendances lourdes	Stratégies		Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
					Passées	Présentes				
Economie	Crise économique Programme d'ajustement structurel Proximité avec le Nigéria	Etat PTF Opérateurs économiques privés (cybercafé) Jeunes	Capacité du Bénin à juguler les crises économique et financière Baisse du pouvoir d'achat	Faible diversification de la production économique Détérioration des termes de l'échange	Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (FNPEE) Promotion du microcrédit aux femmes		Assainissement du cadre macroéconomique Existence de structures nationales de financement des entreprises de jeunes Promotion du microcrédit aux femmes	Développement des cybercafés Faible coût de l'internet	Proximité du Nigéria	Crise financière internationale
Social	Crise sociale Avènement des Nouveaux Programmes d'Etudes	Etat Enseignants	Evolution dans la réduction de la pauvreté au niveau ménage Capacité des jeunes à s'autopromouvoir	Chute du mythe du fonctionariat Adéquation formation/emploi Autopromotion des jeunes	Sensibilisation de la jeunesse sur l'auto-emploi		Gratuité de la scolarisation (écoles et universités publiques)	Fragilisation du tissu familial Prolifération de familles monoparentales Fragilisation du lien social (individualisme poussé)	Partenaires au développement social (subventions d'ONG dans l'éducation)	Développement des réseaux sociaux de l'internet
Politique	Avènement de la démocratie Organisation du 66 ^e sommet (1995) de la francophonie à Cotonou Déclin de l'autorité de l'Etat (gouvernance)	Etat PTF Partis politiques	Capacité de l'Etat à promouvoir les initiatives entrepreneuriales dans la durabilité	Politisation à l'ourance de l'administration publique Corruption	Elaboration de programmes et stratégies de développement (NDLPS Bénin 2025, DSRP, SCRP...)		Création de la cellule de lutte anti-criminalité Loi sur la corruption	Impunité au sommet de l'Etat Corruption généralisée Fausses promesses politiques Exploitation de la jeunesse à des fins électorales	Lutte contre la cybercriminalité au Nigéria Interpol Volonté politique sous-régionale	Mondialisation
Environnement	Création de ministères de l'environnement et de structures déconcentrées	Etat	Respect de la loi sur le foncier	Déjà poussé des jeunes de l'appropriation individuelle de parcelle	Elaboration de politiques et projet de gestion des ressources naturelles		La loi sur le foncier	Assainissement de l'environnement des affaires	Lutte des institutions internationales contre le changement climatique	Dégradation des Ressources naturelles
Culture	Faible valorisation des richesses culturelles endogènes	Etat Famille Jeunes	Valorisation du tissu familial Valorisation des acquis endogènes	Pesanteurs socioculturelles Prépondérance du Paraître au détriment de l'Etre	Introduction des langues nationales dans le système éducatif moderne Promotion des genres artistiques et culturelles		Prépondérance des religions endogènes Synchrétisme religieux	Inmixtion des croyances religieuses dans la plupart des œuvres humaines (positives comme négatives)	Promotion de l'alphabétisation fonctionnelle par les partenaires au développement	Mondialisation
Technologie	Avènement des TIC Innovations technologiques dans le domaine de l'informatique	Etat Entreprises d'informatique	Capacité de maîtriser la gestion des données informatiques publiques	Rentabilité économique des activités des cybercafés	Création de l'Agence de Gestion des NTIC (AGENTIC)		Promotion des TIC Introduction de l'informatique dans les écoles et collèges	Régulation de l'internet	Poussée incontrôlée des TIC	Révolution technologique planétaire

Source : Données de terrain, avril - mai 2014

La détermination du diagnostic stratégique ainsi conçu permet de faire l'analyse du jeu des acteurs. Les différents acteurs intervenant dans la cybercriminalité au Bénin peuvent être regroupés ici en sept (07) catégories (Tableau III).

Tableau III : Liste des acteurs

N°	Acteurs
1	Etat
2	Cybercafés
3	Cybercriminels
4	Banquiers
5	Féticheurs/Marabouts
6	Victimes
7	Parents/proches (bénéficiaires)

Source : Données de terrain, avril-mai 2014

Sur la base de la Matrice d'Influence Directe (MID) acteur par acteur, l'étude a révélé que ces acteurs s'influencent mutuellement (Tableau V). Il s'agit d'apprécier dans ce tableau, l'influence de chaque acteur sur tous les autres, en y affectant des barèmes :

- 0 = influence nulle
- 1 = faible influence
- 2 = influence moyenne
- 3 = Forte influence

Tableau V : Matrice d'influence directe acteur par acteur de la cybercriminalité

Influence de Acteur i sur Acteurs j	1	2	3	4	5	6	7	Total des influences
Etat	X	1	0	0	0	0	0	1
Cybercafés	1	X	3	0	0	0	0	4
Cybercriminels	0	3	X	3	3	3	2	14
Banquiers	0	0	1	X	1	3	0	5
Féticheurs/Marabouts	0	0	3	0	X	3	0	6
Victimes	0	0	1	0	0	X	0	1
Parents/Proches (Bénéficiaires)	0	0	2	0	0	0	X	2
Total des dépendances	1	4	10	3	4	9	2	33

Source : AZALOU TINGBE E. et al., 2014

Il ressort de l'analyse de ce tableau que les acteurs les plus influents par ordre croissant sont : les cybercriminels, les féticheurs/marabouts, les banquiers, les cybercafés, les parents, les victimes et l'Etat. Chaque

catégorie d'acteur influence aussi le système Cybercriminalité au Bénin, notamment à travers les différents sous-systèmes que sont : l'univers institutionnel de référence, les déterminants sociaux du bien-être, les déterminants économiques du bien-être, les bases culturelles et technologiques du développement de la cybercriminalité. Il en résulte une matrice d'influence directe acteur par sous-système comme l'indique le tableau VI.

Tableau VI : Matrice d'influence acteurs par sous-système

Acteurs	N° d'ordre	Univers institutionnel de référence	Déterminants sociaux du bien-être	Déterminants économiques du bien-être	Bases culturelles et technologiques du développement de la cybercriminalité	Somme (+ et -)
Etat	1	+	+	+	S I	3
Cybercafés	2	S I	S I	+	+	2
Cybercriminels	3	S I	S I	+	+	2
Banquiers	4	S I	S I	+	-	2
Féticheurs/ Marabouts	5	S I	S I	+	+	2
Victimes	6	S I	S I	+	S I	1
Parents/Proches (Bénéficiaires)	7	S I	S I	-	-	2
Nombre d'accords (somme +)		1	1	6	3	
Nombre de désaccords (somme -)				1	2	
Total des positions		1	1	7	5	

Source : AZALOU TINGBE E., 2014 S I = Sans Influence

Cette matrice des influences des acteurs par sous-système laisse conclure quatre (04) types d'acteurs :

1. Acteur dominant : Etat
2. Acteurs autonomes : cybercafés, cybercriminels, Banquiers, féticheurs
3. Acteurs relais : parents
4. Acteurs dominés : Victimes

L'Etat a donc un grand rôle à jouer dans la résolution du problème que constitue la cybercriminalité. Les approches synchronique et diachronique adoptées, ainsi que les différentes matrices d'influence ont permis de définir les spécificités du Système Cybercriminalité au Bénin à savoir :

- le développement anarchique des cybercafés ;

- la disponibilité de l'internet à faible coût ;
- les difficultés de survie quotidienne ;
- la faible éclosion des initiatives privées de jeunes ;
- la fragilisation du lien social (individualisme poussé, familles monoparentales) ;
- le développement des réseaux sociaux de l'internet ;
- le déclin de l'autorité de l'Etat (gouvernance) ;
- la révolution technologique planétaire ;
- la poussée incontrôlée des TIC ;
- la faible performance de la cellule de lutte anti-cybercriminalité.

Ces spécificités laissent entrevoir des défis et enjeux majeurs (questions-clé) auxquels sont confrontés les cybercriminels au Bénin et synthétisés dans le tableau VII. Il s'agit de thèmes, des sujets cruciaux exprimés sous forme de préoccupations et contenant à la fois des inquiétudes et des incertitudes.

Tableau VII : Questions-clé des sous-systèmes de la cybercriminalité

Sous-systèmes	Questions - clé
Univers institutionnel de référence	Rôle de l'Etat
	Performance de la cellule nationale anti-cybercriminalité
	Transparence dans la gestion des fonds publics
Déterminants sociaux du bien-être	Amélioration des conditions d'étude
	Renforcement des liens familiaux
	Valorisation des acquis culturels endogènes
Déterminants économiques du bien-être	Promotion des initiatives entrepreneuriales
	Augmentation du pouvoir d'achat
Développement culturel et technologique de la cybercriminalité	Valorisation des acquis culturels endogènes
	Développement des TIC

Source : AZALOU TINGBE E. et al., 2014

Ces questions-clés conduisent à un questionnement visant essentiellement à envisager les différentes situations hypothétiques d'évolution de chacun d'eux.

IV - Evolutions possibles de la cybercriminalité au Bénin : les micro-scénarios

L'étude prospective actuelle de la cybercriminalité au Bénin a été envisagée à l'échelle de 25 ans soit l'an 2039. Avec les questions-clés retenues, il a été procédé à l'identification des différentes évolutions possibles de la variable sous-tendant chacune d'elles ; c'est une exploration des devenirs possibles desdites variables, fondées sur des formulations d'hypothèses. La recherche de réponses s'est appuyée sur les aspirations collectives, les tendances majeures, les ruptures de tendances, les faits porteurs pouvant influencer l'évolution de la question-clé et sur l'analyse du jeu des acteurs. Selon les questions, le nombre de modalités varie de deux à quatre (Tableau VIII).

Tableau VIII: Défis et hypothèses d'évolution de la cybercriminalité au Bénin

Sous système N°1	Univers institutionnel de référence	
Questions-clé/Défis	Modalité N°1/Hypothèse	Modalité N°2
Rôle de l'Etat	Etat facilitateur et régulateur	Etat laxiste et peu pourvu en moyens efficaces de lutte contre la cybercriminalité
Performance de la cellule nationale anti-cybercriminalité	Cellule anti-cybercriminalité compétente	Cellule anti-cybercriminalité non compétente
Transparence dans la gestion des fonds publics	Gestion transparente	Gestion non transparente
Sous- système N°2	Déterminants sociaux du bien-être	
Questions-clé	Modalité N°1	Modalité N°2
Amélioration des conditions d'étude	Conditions d'étude favorables	Conditions d'étude défavorables
Renforcement des liens familiaux	Liens familiaux renforcés	Liens familiaux fragiles
Sous- système N°3	Déterminants économiques du bien-être	
Questions-clé	Modalité N°1	Modalité N°2
Promotion des initiatives entrepreneuriales	Forte	Faible
Augmentation du pouvoir d'achat	Forte	Diminution du pouvoir d'achat
Sous- système N°4	Fondements culturels et technologiques du développement de la cybercriminalité	
Question-clé	Modalité N°1	Modalité N°2
Valorisation des acquis culturels endogènes	Valeurs endogènes internalisées	Valeurs endogènes non prises en compte
Développement des TIC	Canalisation de l'évolution des TIC	Non-régulation de l'évolution des TIC

Source : AZALOU TINGBE E. M. et al., 2014

Ces défis et hypothèses issus de l'analyse des aspirations permettent de construire les micro-scénarios puis les scénarios de la vision du Bénin de la cybercriminalité en l'an 2039. La construction de ces micro-scénarios s'est

fondée sur le croisement des jeux d'hypothèses avec les questions-clés de chaque sous-système.

V - Scénarios globaux de la cybercriminalité au Bénin

Les différents croisements de jeux d'hypothèses (sur la base du diagramme de Veitch) au niveau de chacun des 08 micro-scénarios sélectionnés a conduit à 16 scénarios globaux ou seize (16) futurs alternatifs pour la cybercriminalité au Bénin. Mais au regard de la cohérence, de la vraisemblance et de la probabilité, quatre (04) scénarios globaux ont été retenus.

Scénario 1 :

Le scénario 1 est le plus alarmiste et le plus catastrophique. Il est caractérisé par :

- un Etat laxiste et peu pourvu en moyens efficaces de lutte contre la cybercriminalité ;
- une Cellule anti-cybercriminalité non compétente parce que dépourvue de moyens matériels et humains adéquats ;
- une gestion non transparente des affaires publiques au sommet de l'Etat ;
- des conditions d'étude déplorables dans les écoles et universités nationales ;
- une fragilisation des liens familiaux, l'individualisme poussé ;
- une promotion des initiatives entrepreneuriales modérée ;
- une diminution du pouvoir d'achat des citoyens ;
- un rejet des valeurs morales endogènes ; et
- une difficile maîtrise de l'évolution des TIC.

Ce scénario interpelle la conscience des dirigeants et des partenaires au développement. Il urge d'agir au plus vite. Il est caractéristique des temps actuels au Bénin.

Scénario 2 :

C'est le scénario où seuls les déterminants sociaux du bien-être sont assurés. Il est notamment caractérisé par :

- un Etat laxiste et peu pourvu en moyens efficaces de lutte contre la cybercriminalité ;

- une cellule anti-cybercriminalité non compétente ;
- une gestion non-transparente au sommet de l'Etat ;
- des conditions d'étude favorables dans les écoles et universités nationales ;
- un renforcement des liens familiaux ;
- une promotion des initiatives entrepreneuriales modérée ;
- une diminution du pouvoir d'achat ;
- une non-prise en compte des valeurs endogènes ; et
- une non-régulation de l'évolution des TIC.

Ce scénario indique que les déterminants sociaux du bien-être ne suffisent pas pour résoudre le problème de cybercriminalité au Bénin.

Scénario 3 :

Le scénario 3 démontre que l'Etat prend des dispositions idoines pour lutter contre la cybercriminalité, en dotant la cellule anti-cybercriminalité de moyens requis. Mais aux plans social, économique, culturel et technologique, c'est le déclin total. Il y a notamment prépondérance de :

- un Etat facilitateur et régulateur ;
- une cellule anti-cybercriminalité compétente ;
- une gestion transparente au sommet de l'Etat ;
- des conditions d'étude défavorables ;
- des liens familiaux fragiles ;
- une promotion des initiatives entrepreneuriales modérée ;
- une diminution du pouvoir d'achat.

Néanmoins, l'Etat en tant qu'acteur premier de développement, garant du bien-être social, économique, culturel et technologique, aura à beaucoup s'investir pour que ces droits de ses administrés soient respectés, en vue de leur épanouissement et d'une régulation efficace des normes sociétales.

Scénario 4 :

Le dernier scénario retenu est celui où l'Etat régule la cybercriminalité, veille à une gestion transparente de la "chose publique", une lutte efficace contre la corruption, les liens familiaux et le pouvoir d'achat des citoyens sont renforcés par la promotion du microcrédit aux femmes (mères de foyer), la disponibilité de l'emploi, l'adéquation entre la formation et l'emploi, la

promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. L'évolution des TIC est régulée par des dispositions structurelles prises par l'Etat. Le scénario 4 est caractérisé fondamentalement par :

- un Etat facilitateur et régulateur ;
- une cellule anti-cybercriminalité compétente ;
- une gestion transparente au sommet de l'Etat ;
- des conditions d'étude favorables ;
- des liens familiaux renforcés ;
- une promotion des initiatives entrepreneuriales ;
- une augmentation du pouvoir d'achat ;
- des valeurs endogènes internalisées ;
- une canalisation de l'évolution des TIC.

Ce scénario est le scénario désiré, souhaité.

Conclusion

La cybercriminalité constitue un défi majeur pour le développement du Bénin. L'étude prospective réalisée ici a démontré les corrélations entre les différents acteurs et situe d'avantage l'urgence d'anticipation non seulement politique mais aussi aux différents autres paliers du système ESPECT.

Il s'avère alors nécessaire de renforcer les cadres de concertation avec la jeunesse, apporter des solutions concrètes aux problèmes d'emploi, de chômage, de sous-emploi, améliorer les conditions d'étude dans les écoles, collèges et universités publics, nationaux, renforcer le lien social familial par des cours d'éducation civique et social à tous les niveaux, mettre en œuvre un programme de microcrédit aux jeunes pour des initiatives de petites échelles, accroître les mécanismes de lutte anti-criminalité.

Références bibliographiques

Ahoyo, C. P., 2006, *Pour une vraie économie numérique au Bénin*, Le Mée sur Seine, Editions OUANILO, 200 p

- Azzouzi, Ali EL, juillet 2009, *Les enjeux de la cybercriminalité*, Afrique Challenge, consulté le 15 mai 2014 sur <http://www.cybercriminalite.ma>
- Bogui, Jean-Jacques Maomra, 2009, *Le Net et ses démons*, Usages et appropriation des TIC par les jeunes ivoiriens : de l'espoir au désenchantement, consulté le 20 février 2014 sur <http://www.tic.ird.fr/spip49ca.html?article325>
- Boudon, Raymond, 1977, *Effets pervers et Ordre social*, Paris, PUF, (en poche : Quadrige, 1993) et *La Logique du social*, Paris, Hachette, 1979 (en poche : Hachette, Pluriel, 1983); consultées sur http://fr.wikipedia.org/wiki/Raymond_Boudon.jpg le 05 janvier 2014.
- Chawki, Mohamed, juillet 2006, *Essai sur la Cybercriminalité*, IEHEI, 36 p., consulté le 15 juin 2014 sur www.iehei.org
- Cissé, Abdoullah, 2012, *Exploration sur la cybercriminalité et la sécurité en Afrique : État des lieux et priorités de recherche*, Synthèse des rapports nationaux, Centre de recherches pour le développement international, consulté le 20 mars 2014, <http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>
- Conseil de L'europe, *Convention sur la cybercriminalité*, Budapest, 23 novembre 2001, et son rapport explicatif, disponibles en ligne
- Djogbenou, Joseph, 2010 : *La cybercriminalité : enjeux et défis pour le Bénin*, Etude et Document N°007/2010, CAPOD, 21 pages.
- Dossouhouan, Jacques, 2013, *La cybercriminalité à Cotonou : Ecosystème du phénomène, enjeux et défis pour le développement*, Université d'Abomey-Calavi, FLASH, EDP, 180 p.
- Dovonou Lokossou, Pierre, *Le Bénin, carrefour de la cybercriminalité* consulté le 31 janvier 2013 sur <http://illassa-benoit.over-blog.com/article-le-benin-carrefour-de-la-cybercriminalite-110545715.html>
- Filol, E., Richard, P., 2006, *Cybercriminalité Enquête sur les mafias qui envahissent le web*, Paris, Dunod.
- Godet, Michel, 2001, *Manuel de la prospective stratégique : une indiscipline intellectuelle*, Edit. DUNO, Paris, 267p.
- Hampaté Ba, A, 2001, *Religions traditionnelles africaines comme sources de civilisation*, pp65-87 (support de cours sans référence).

Revue Togolaise des Sciences Vol. 8, n°2 – Juillet – décembre 2014

- Ministère d'Etat Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi (MECCAGPDPE) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), *Etudes Nationales de Perspectives à Long Terme NLTPS- Bénin 2025 : ALAFIA (Stratégies de développement du Bénin à long terme)*, Cotonou, PRCIG-NLTPS-BEN/96/001, Août 2000, 237 p.
- Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants, Bangkok, 18-25 avril 2005, http://www.unis.unvienna.org/pdf/2010-Crime_Congress/French_Poster_Book.pdf, consulté le 20/04/2014, 18h 02
- Quemener, Myriam, et Ferry, Joël, 2007, *Cybercriminalité, Défi mondial et réponses*, Paris, Economica, 282 pages.
- Reboul, O., 1992 : *Les valeurs de l'éducation*, Paris, P.U.F., 249p.
- Tissier, Guillaume, (Sous la direction de), Marie Garbez *et al.*, 2011. *Les marchés noirs de la cybercriminalité*, Paris, CEIS, 73 p.
- Union Internationale des Télécommunications (UIT), 2009 : *Comprendre la cybercriminalité : Guide pour les Pays en Développement*, Division applications TIC et cybersécurité, Département des politiques et stratégies, Secteur du développement des télécommunications de l'UIT, Projet de document – avril 2009. Consulté en ligne le 09 juillet 2012 sur www.itu.int
- Weber, Max, *Economie et société*, Pocket, 1995.